



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 novembre 2004  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-neuvième session

Point 17 c) de l'ordre du jour

### **Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements**

#### **Rapport de la Cinquième Commission**

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> Denisa **Hutanová** (Slovaquie)

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 17 septembre 2004, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-neuvième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements ».
2. À sa 21<sup>e</sup> séance, le 5 novembre, la Cinquième Commission était saisie des documents ci-après :
  - a) Note du Secrétaire général concernant les sièges qui deviendraient vacants au Comité des placements du fait de l'expiration du mandat de trois de ses membres le 31 décembre 2004 (A/59/103);
  - b) Note du Secrétaire général dans laquelle il demandait à l'Assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et après avoir consulté le Comité permanent du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, de confirmer le renouvellement du mandat de trois personnes comme membres du Comité des placements pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 (A/C.5/59/7).
3. À la même séance, la Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de confirmer la nomination de William J. McDonough (États-Unis d'Amérique), Hélène Ploix (France) et Jürgen Reimnitz (Allemagne) comme membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2005 (voir par. 5).



4. À cette même séance, la Commission a été informée, dans le document A/C.5/59/7, de la démission d'Ahmed Abdullatif (Arabie saoudite) avec effet au mois de décembre 2004. Conformément à la recommandation figurant au paragraphe 4 dudit document, la Commission a confirmé la nomination de Khaya Ngqula (Afrique du Sud), qui était jusque-là membre ad hoc, comme membre ordinaire pour siéger au Comité des placements à la place de M. Abdullatif jusqu'à la fin du mandat de celui-ci, soit jusqu'au 31 décembre 2006 (voir par. 6).

### **Recommandation de la Cinquième Commission**

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de confirmer la nomination par le Secrétaire général des personnes suivantes comme membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2005 :

M. William J. McDonough (États-Unis d'Amérique)

M<sup>me</sup> Hélène Ploix (France)

M. Jürgen Reimnitz (Allemagne)

6. La Cinquième Commission recommande également à l'Assemblée générale de confirmer la nomination par le Secrétaire général de M. Khaya Ngqula (Afrique du Sud) comme membre du Comité des placements pour un mandat prenant effet en décembre 2004 et se terminant le 31 décembre 2006.